
| RESEARCH ARTICLE

Sources and Updates of the French Vocabulary

YU Tianshu

Master's Student (Joint Training Program), School of Education, Minzu University of China, Beijing, China; Institut de Langue et Culture Françaises, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon, France

Corresponding Author: YU Tianshu **E-mail:** monicayts@163.com

| ABSTRACT

Phonetics, vocabulary, and grammar are the three main components of a language, and among them, vocabulary is the most rapidly changing element compared to phonetics and grammar. Based on the core content of this semester's French vocabulary course, this paper summarizes the origins of French vocabulary and its main structures, and presents the updates and issues related to contemporary French vocabulary. It analyzes and outlines the causes, effects, and patterns of these changes, with the aim of helping learners better understand how French vocabulary has evolved and of clarifying the importance of mastering the new features of the French lexicon.

| KEYWORDS

french vocabulary; sources; structure, updating

| ARTICLE INFORMATION

ACCEPTED: 01 July 2025

PUBLISHED: 25 July 2025

DOI: 10.32996/ijllt.2025.8.7.12

1. Heading

Type the text here

Introduction

Plus de 100 universités chinoises proposent le français comme spécialité, et beaucoup plus proposent le français comme deuxième langue étrangère. Le vocabulaire est un élément fondamental de la langue. Pour apprendre le français, il faut donc maîtriser le vocabulaire, comprendre ses sources, sa construction et ses mises à jour.

1. Sources de vocabulaire français

Le français appartient au groupe des langues romanes de la famille des langues indo-européennes. La plupart du vocabulaire français a été introduit après la conquête romaine de la Gaule, et quelques mots étrangers ont été ajoutés. Au cours de l'histoire, les mots étrangers n'ont pas cessé d'enrichir le vocabulaire français d'origine. (Benoist, 2002) De nouveaux mots sont également apparus au cours de la pratique sociale, enrichissant le lexique français et devenant une source importante de formation de mots.

1.1 Mots de base originaux

Le vocabulaire du français provient à l'origine de trois langues : le gaulois, le latin populaire et le francique. (Boula de Mareüil, 2015) Très peu de mots gaulois (le fonds gaulois) ont survécu en français moderne, seulement une soixantaine, tels qu'alouette, bec, grève, chemin, Paris, etc. Le plus grand nombre de mots (le fonds latin) a survécu du latin populaire, et beaucoup sont encore couramment utilisés dans la vie quotidienne aujourd'hui, comme aller, chaud, fille, fils, mère, père, etc. Le vocabulaire franc (le fonds franc) comporte également un petit nombre de mots, environ 300 ou 400, principalement liés à la guerre, à la campagne et au système politique, tels que guerre, maréchal, haie, fief, etc.

1.2 Mots d'emprunt

Les mots d'emprunt désignent généralement des mots empruntés à d'autres langues après la formation de l'ancien français au IX^e siècle. Ces mots sont entrés dans la langue française par le biais des contacts mutuels entre les personnes dans les domaines de la politique, de l'économie et de la culture, et les sources des mots d'emprunt français sont très vastes. (Bolly, 2009)

1) Emprunts aux langues anciennes. Les langues anciennes comprennent le latin et le grec. En plus des mots de base originaux issus du latin populaire, au XIV^e siècle, et surtout pendant la Renaissance des XV^e et XVI^e siècles, le français a absorbé un grand nombre de mots issus du latin, en particulier des mots relatifs à la philosophie, à la religion et à d'autres pensées abstraites. Par exemple : abominable, doctrine, justice, liberté, etc. Une grande partie du vocabulaire du grec ancien est entré en français par le biais du latin. (Calvet, 1999) Ces mots sont généralement liés à la religion et à la philosophie. Après la Renaissance, les mots grecs relatifs à la littérature et à l'art sont entrés en grand nombre dans la langue française, et à partir du XVIII^e siècle, de nombreux termes scientifiques ont été formés à l'aide d'affixes et de mots grecs. Par exemple : ange, archéologie, arithmétique, philosophie, prophète, etc. (Dubois, 2002)

2) Emprunts aux langues romanes. Après la Renaissance, les pays européens interagissent entre eux de plus en plus fréquemment. Les échanges culturels entre les pays ont également eu un impact sur la langue. La France a absorbé de nombreux mots des langues du sud de l'Europe, dont la plupart ont été empruntés à l'italien. (Fabre, 2009) En général, cependant, le nombre d'emprunts dans ce domaine est beaucoup plus faible que celui du latin et du grec. Les emprunts à l'italien concernent principalement la vie familiale, l'art, la musique, l'architecture et l'armée, et sont au nombre de plus de 1 000, par exemple : alerte, aquarelle, cavalier, faillite, soldat, solo, etc. Le français a également absorbé des mots de l'espagnol, principalement à partir du XVI^e siècle, et il existe environ 300 mots empruntés à l'espagnol, tels qu'adjutant, ananas, chocolat, tabac, torero, etc. Il n'y a pas beaucoup de mots empruntés au portugais, tels que banane, pagode, etc.

3) Emprunts à d'autres langues européennes. Principalement à des groupes de langues germaniques comme l'anglais, l'allemand et le flamand. (Grossmann & Tutin, 2003) Au cours du Moyen Âge et de la Renaissance, le français a exporté un certain nombre de mots vers l'anglais, mais pratiquement aucun n'a été importé. À partir du XVIII^e siècle, alors que la Grande-Bretagne prend progressivement l'ascendant dans les domaines politique, économique, social et scientifique, les noms de nombreuses nouveautés entrent en grand nombre dans la langue française. Depuis la Seconde Guerre mondiale, en raison de la domination internationale des États-Unis, un grand nombre de mots anglais sont revenus dans la langue française, et certains linguistes ont même proposé de lutter pour la pureté de la langue française. Les mots codifiés à partir de l'anglais comprennent football, match, tramway, etc. À partir du XVI^e siècle, il y a eu de nombreuses guerres entre la France et l'Allemagne, et certains mots allemands ont ainsi pénétré en France. Ce sont : accordéon, bivouac, fifre, képi, etc. De la langue flamande, les principaux emprunts sont des mots liés à la navigation, à la culture et à la vie quotidienne, tels que colza, kermesse, matelot, etc. (Guilbert, 1975) Outre les langues germaniques, il existe également quelques emprunts aux langues nordiques et au russe, mais ils sont peu nombreux. Des emprunts aux langues nordiques sont comme cingler, vague, etc. Les emprunts à la langue russe comprennent steppe, vodka, etc.

4) Emprunts à d'autres langues. Les plus influentes des langues orientales sur le français sont l'arabe, le persan, l'hébreu, etc. La plupart des mots empruntés dans cette section ont été introduits en France après les Croisades. Les emprunts les plus fréquents sont à l'arabe, comme café, chiffre, coton, etc. Les mots empruntés au persan sont azur, lilas, etc. Les emprunts les plus fréquents sont à l'hébreu, tels que chérubin, Satan, etc. Quelques mots empruntés à d'autres langues, comme litchi, thé (chinois), bonze, kaki (japonais), divan, kiosque (turc), jungle, pyjama (hindi), baobab, zèbre, etc.

1.3 Néologismes

Les néologismes sont également une source assez importante du français moderne. Par rapport à la phonétique et à la grammaire, le vocabulaire est la partie de la langue qui évolue le plus rapidement. Le développement social, les progrès scientifiques et technologiques, l'évolution de la pensée humaine et des coutumes se reflètent dans le vocabulaire. Ainsi, nous constatons souvent que, dans un court laps de temps, de nombreux mots ou significations qui semblent anciens disparaissent de la langue, tandis que de nombreux nouveaux mots et significations apparaissent. Les mots nouveaux ont deux destins très différents. Certains mots apparaissent et sont immédiatement imités par le public, sont acceptés par le collectif linguistique et entrent naturellement dans le vocabulaire français ; d'autres sont des mots à la mode qui, comme un coup de vent, connaissent une vie fuyante et disparaissent de l'œil du public. (Jacobson, 1975) L'histoire du français moderne ne manque pas d'exemples de néologismes éphémères. Ce qui est remarquable, c'est que certains néologismes non seulement entrent d'eux-mêmes dans le vocabulaire français, mais ont aussi une fonction « contagieuse » et « exemplaire », entraînant la naissance de toute une série de nouveaux mots. Nous traiterons des néologismes du vocabulaire français dans les parties 2 et 3.

2. Constructions des mots français

Le langage est créatif, non seulement dans le sens où un nombre fini de mots peut être utilisés pour produire un nombre infini de phrases, mais aussi dans le sens où un nombre fini de morphèmes peut être utilisés pour créer un nombre théoriquement infini de mots. La linguistique traditionnelle classe les constructions en dérivation, composé, abrégé, mots-valises, transformation lexicale et onomatopées.

2.1 Construction dérivationnelle

La méthode consistant à combiner les composants lexicaux originaux d'une langue avec des affixes dérivés pour former de nouveaux mots est appelée construction dérivationnelle, également connue sous le nom de construction d'affixes. Les mots formés de cette manière sont des mots dérivés. La construction dérivationnelle est l'un des moyens les plus courants et les plus efficaces par lesquels le français enrichit son vocabulaire. (Klinkenberg, 2011) Les mots dérivés constituent une part importante du vocabulaire français et leur production présente un certain caractère. La relation entre les affixes et les racines peut souvent déterminer le sens et les propriétés grammaticales des mots dérivés. Il existe quatre types principaux de construction dérivationnelle en français : la dérivation avec suffixes, la dérivation avec préfixes, la dérivation sans suffixe et la dérivation avec préfixes et suffixes.

1) Dérivation avec suffixes. La dérivation avec suffixes est la méthode qui consiste à ajouter un suffixe à un mot racine pour former un nouveau mot. Les noms, les adjectifs et les verbes français peuvent tous être dérivés de cette manière. La caractéristique la plus importante de la dérivation avec suffixes est que les propriétés grammaticales des mots dérivés changeront, et souvent ils n'appartiendront pas aux mêmes catégories lexicales que les mots racine, mais leurs sens resteront inchangés. Les suffixes peuvent être répartis dans les quatre catégories suivantes :

Suffixes	Exemples
suffixes substantifs	ade, -age, -ailler, -ain(e), -aire, -aison, -(a)nce, -ande, -andière, -(a)nt(e), -ard, -at, -ateur, -ation, -ure, -culteur, -eau, -ée, -culteur, -eau, -ée, -ement, -er, -erie, -esse, -eur, -tion, -gone, -gramme, -isme, -iste, -itude, -ment, -on, -ose, -phone, -er, etc.
suffixes verbaux	-ailler, -asser, -er, -fier, -iller, -iller, -fier, -ir, -ir, -iser, -nicher, -oter, -onner, etc.
suffixes adjectivaux	-able, -al, -ain(e), -ais(e), -atique, -tre, -é, -el, -ible, -if, -ique, -ive, -u, etc.
suffixes adverbiaux	-ment

2) Dérivation avec préfixes. La dérivation avec préfixes est simplement l'ajout d'un préfixe à un mot. Les préfixes sont placés avant les mots de base et agissent grammaticalement comme des adverbes ou des prépositions. Les mots dérivés de cette manière sont grammaticalement cohérents avec le mot de base. Les préfixes ne modifient généralement pas les propriétés grammaticales du mot, mais ils en modifient le sens. Il existe des préfixes dérivés de prépositions et d'adverbes, tels qu'avant-, après-, post-, etc. ; des préfixes exprimant l'intensité, tels que super-, archi-, extra-, ultra-, hyper-, etc. ; des préfixes exprimant la négation, tels qu'a-, ab-, in-, dis-, mal-, etc.; et des préfixes verbaux tels que re-.

3) Dérivation sans suffixe. La dérivation sans suffixe se réfère à la construction de racines de verbes sans aucun suffixe et utilisées indépendamment comme unités lexicales. Comme la plupart de ces dérivations sont produites en éliminant les terminaisons originales du verbe (souvent la dernière syllabe), on appelle aussi cette construction la dérivation rétrograde. Par exemple : attaquer → attaque, charger → charge, garer → gare, etc.

4) Dérivation avec préfixes et suffixes. La dérivation avec préfixes et suffixes est l'addition d'un préfixe et d'un suffixe au même mot racine pour former un nouveau mot. Il concerne généralement des verbes et leur structure est la suivante : préfixe + racine du nom + suffixe « -er » ou « -ir ». Ex. : a+front+er =affronter, dé+bourse+er=déboursier, en+soleil+er=enseoleiller, etc.

2.2 Construction composée

La construction composée est une méthode permettant de combiner deux ou plusieurs mots ou éléments constitutifs pour obtenir un nouveau mot. Les mots formés par cette méthode sont appelés mots composés. Un mot composé est constitué de deux ou plusieurs éléments identifiables. La construction composée est l'une des méthodes les plus importantes de développement du vocabulaire en français. (Mitterrand, 1986) Les différentes classes de mots français peuvent agir comme composants de mots composés, et leurs combinaisons ne sont souvent pas liées par des règles ou des restrictions grammaticales (par exemple, deux noms ou deux verbes peuvent être juxtaposés pour former de nouveaux mots sans relation grammaticale, comme porte-fenêtre, pousse-pousse), et la plupart des composants qui constituent un mot composé appartiennent au vocabulaire de base du français. La caractéristique la plus importante de la construction composée est sa simplicité et sa flexibilité. Les principaux types de mots composés en français sont les noms composés et les adjectifs composés, les noms composés étant les plus courants. Il existe différentes façons de combiner les mots composés. Voici quelques façons principales de la combinaison des noms composés français.

Combinaisons	Exemples
nom + nom	wagon-restaurant, timbre-poste, etc.
nom + préposition + nom	arc-en-ciel, boîte-aux-lettres, etc.
nom + adjectif	chaise-longue, cerf-volant, etc.
adjectifs + noms	grand-père, libre-échange, etc.
verbe + nom	abat-jour, croque-monsieur, etc.
verbe + préposition + nom	boute-en-train, tire-au-flanc, etc.
verbe + verbe	laisser-aller, savoir-faire, etc.
préposition (ou adverbe) + nom	avant-propos, après-guerre, etc.
préposition (ou adverbe) + verbe	bien-être, bien-dire, etc.
structure de phrase agissant comme un mot composé	je-ne-sais-quoi, etc.

2.3 Construction abrégée

La construction abrégée est une méthode permettant d'omettre ou de simplifier certaines parties (comme les syllabes) d'un mot ou d'une locution sans en modifier le sens. Les abréviations françaises ont commencé à apparaître au **XXe** siècle. Il existe deux grands types de constructions abrégées en français.

1) Abréviation de syllabe : suppression d'une partie d'un mot laissant une ou plusieurs syllabes.

a) Suppression de la première partie d'un mot. Ex. : autocar → car, capitaine → pitaine, radioscopie → scopie ;

b) Suppression de la dernière syllabe d'un mot. Cette approche est le plus souvent utilisée. Ex. : amplificateur → ampli, métropolitain → métro, apéritif → apéro ;

c) Suppression de certaines syllabes des parties constitutives du mot composé. Ex. : café-concert → caf'conc, l'agitation-propagande → l'agit-prop ;

d) Suppression de la seconde moitié du premier et de la première moitié du second de deux constituants d'un mot composé, et former ainsi les syllabes restantes en un seul mot. Cette abréviation est une forme relativement nouvelle parmi les constructions. Il existe en fait un certain nombre de mots en français moderne qui sont formés de cette manière. Ex. : automation = autom (atic) + (organ) ation, vertiport = verti (cal) + (air) port, etc.

2) Acronymes : on met ensemble la première lettre des initiales de mots individuels ou de certains des mots d'un mot composé ou d'une locution. Les mots formés de cette manière sont appelés acronymes. La plupart des abréviations sont écrites avec un point entre chaque lettre initiale, mais beaucoup peuvent être combinées en un seul mot. Ex. : Parti communiste français → P.C.F., Organisation des Nations unies → O.N.U., Organisation du traité de l'Atlantique Nord → OTAN.

2.4 Mots-valises

Les mots-valises sont formés en coupant deux mots qui existent déjà dans la langue, en supprimant la première ou la dernière partie d'eux et en réunissant les parties pour former un nouveau mot. Les principaux types de structure morphologique des mots-valises sont les suivants :

1) Utilisation de la première partie du premier mot suivie de la totalité du second. Ex. : alcootest (alcool + test).

2) Utilisation de l'ensemble du premier mot pour rejoindre la dernière partie du second. Ex. : lunaute (lune + astronaute).

3) Utilisation de la première partie du premier mot pour rejoindre la dernière partie du second. Ex. : naviplane (navire + avion).

4) Utilisation de la première partie du premier mot pour joindre la première partie du second. Ex. : lisp (liste + processing).

5) Utilisation de plusieurs phonèmes dans un groupe de mots. Ex. : secam (séquentiel à mémoire).

2.5 Construction transformationnelle

La construction transformationnelle désigne une méthode de construction qui ne modifie pas la morphologie ou la prononciation d'un mot, mais uniquement ses propriétés grammaticales, de sorte que l'unité lexicale d'origine prend un nouveau sens et devient ainsi un nouveau mot par substantivation en important d'enrichir le vocabulaire du français. (Moirand, 1995) Ses principaux types sont la substantivation, l'adjectivisation et l'adverbialisation, la substantivation étant la plus courante. Voici des exemples de noms français pour illustrer la construction transformationnelle.

1) Transformation des noms en pronoms. Ex. : la personne → personne ; le rien → rien, etc.

2) Transformation des noms communs en noms propres. C'est-à-dire utiliser un nom commun comme nom d'une personne, etc. Ex. : la fontaine → La Fontaine ; du bois → Dubois, etc.

3) Transformation des noms propres en noms communs. Par métaphore ou par métonymie, on utilise parfois un nom de personne (personnage typique, inventeur, etc.), un nom de lieu (lieu d'origine) ou une marque pour désigner une personne ou un objet. Ex. : Tartufe (nom du personnage principal de L'Hypocrite) → un tartufe (hypocrite), la Chine (pays) → la chine (porcelaine chinoise), etc.

- 4) Transformation des noms en adjectifs, surtout les mots de couleur. Ex. : marron, orange, etc.
 5) Transformation des noms en exclamations ou adverbes. Ex. : Attention!, Silence!, assez matin, etc.

2.6 Construction onomatopéique

L'onomatopée est un mot créé pour imiter le son des êtres humains, des animaux, des instruments de musique, des machines, de la nature, etc. (Rey, 2012) Les onomatopées sont présentes dans tous les pays, mais leur expression varie beaucoup. Les onomatopées en français peuvent être divisées en quatre catégories, selon la nature du son.

- 1) Imitation des sons des êtres humains. Ex. : bla-bla-bla, chut, etc.
- 2) Imitation des sons des animaux. Ex. : coucou, cricri, bêler, bêlement, etc.
- 3) Imitation des sons des instruments de musique, des machines, des objets, etc. Ex. : drelin-drelin, tic-tac, etc.
- 4) Imitation des sons de la nature. Ex. : le grondement, etc.

3. Mise à jour du vocabulaire français

Le lexicographe français Louis Guilbert a dit : « Le vocabulaire, en tant que partie de la réalité linguistique, obéit à la double loi de la continuité et du développement. » L'essentiel du vocabulaire est transmis d'une génération à l'autre, ce qui permet à un peuple qui se reproduit constamment de communiquer. Il en résulte que la majeure partie du vocabulaire présente une stabilité et une résistance au renouvellement ; d'autre part, le vocabulaire est dans un état de changement constant en raison du lien étroit entre la langue et la réalité sociale et du besoin de renouvellement qui anime constamment le développement de la langue. (Tadié, 1995) Le lexique est animé par ces deux forces contradictoires qui opèrent et façonnent ses normes à un moment particulier ; cet équilibre précaire se traduit par le renouvellement partiel constant du contenu lexical, c'est-à-dire l'apparition de mots nouveaux et l'élimination de mots et de sens anciens. Les grands dictionnaires français tels que le Petit Larousse et le Petit Robert ajoutent et suppriment un certain nombre d'entrées à chaque réimpression. Selon les statistiques, le Petit Robert ajoute en moyenne 300 nouveaux mots par an pour répondre à la nécessité d'actualiser le vocabulaire. Outre la création de nouveaux mots par le recours à la construction, l'état du renouvellement lexical du français moderne peut être résumé de la manière suivante.

3.1 Popularisation de la langue populaire

Un nombre important de mots qui étaient considérés comme familiers, populaires, vulgaires ou argotiques il y a trente ou quarante ans sont entrés dans les catégories reconnues par l'Académie française, et ont été acceptés dans les nouveaux dictionnaires ou sont largement utilisés dans le langage courant, tels que truc, bouquin, se piquer, draguer, bagnole, boulot, dingue, fichu, truffe, moche, etc. Il fut un temps où l'on considérait que ces mots étaient trop vulgaires pour être utilisés dans la vie quotidienne. Dans les années 1970, la réprimande publique d'un chef de police à un canaille qui utilisaient des mots tels que con et chroumer a été immédiatement attaquée par les journalistes et a provoqué un choc public. Aujourd'hui, le public n'est pas surpris que le ministre de la culture utilise de tels mots dans un talk-show télévisé. À mesure que les anciennes traditions et rituels s'affaiblissent, la langue populaire autrefois marquée par des classes différentes s'entremêlent de plus en plus et leurs différences s'estompent. Dans le langage courant, les images vivantes des mots « d'origine très modeste », même s'ils proviennent de prisonniers ou de mendiants, sont encore vivantes et largement utilisées aujourd'hui. Comme l'a dit H. Mitterand, un éminent lexicographe français, « l'échange entre les classes de la langue française s'est accru ces dernières années, ... la sémantique et le style des formes exclusives du français écrit ont progressivement changé, et il n'est pas loin que des mots aussi vulgaires que merdier et emmerdeur soient entrés dans le vocabulaire général en tant que synonymes de désordre et d'insupportable. »

3.2 Nombre remarquable des mots d'emprunt

La formation de l'ancien français est indissociable du latin et du grec. Au cours de l'histoire, le celte, le persan, l'arabe, le néerlandais, l'italien, l'espagnol, le russe et l'anglais ont tous fourni des mots d'emprunt au français. Au cours des dernières décennies, la puissance des États-Unis a entraîné la diffusion de l'anglais dans le monde entier, et le français moderne n'a pas pu résister à « l'invasion » de l'anglais américain. Le gouvernement français, dans un effort pour maintenir la pureté de sa propre langue, a investi beaucoup d'efforts et de ressources pour traduire en français des mots anglais importés (ex. fast food en restauration rapide, honeymoon en lune de miel, living expenses en dépenses de la vie, sky-scraper en gratte-ciel, etc.), mais pour les choses nouvelles ou les concepts qui n'existent pas en français, il est évident qu'il n'y a pas de mot français pour les exprimer, donc les mots étrangers servent naturellement de bouche-trou. Le lexicographe français J. Dubois estime que les mots anglais représentent 50% de tous les mots d'emprunt dans les dictionnaires français modernes. Un autre lexicographe Voir estime que les mots anglais représentent plus de 85 % de tous les mots d'emprunt. Voici une liste de certains des mots anglais couramment utilisés dans la société française moderne :

Domaines	Exemples
vie générale	tee-shirt, blue jean, week-end, médias, hamburger, baby-sitting, gay, scotch, etc.
culture et divertissement	western, star, hi-fi, zapping, rock, etc.
sport	dopage, maintien en forme, bowling, golf, etc.
technologie	matériel, scanner, flash, internet, etc.
commerce	gère, supermarché, sex-shop, argent chaud, actions, etc.

Un petit nombre de mots issus d'autres langues nationales sont également entrés dans la catégorie de la langue française, tels que :

Langues	Exemples
italien	chao, aggiornamento, etc.
allemand	diktat, flammenwerfer, etc.
espagnol	fiesta, flamenco, etc.
russe	a glasnost, kolkhoze, etc.
japonais	judo, sushi, etc.
chinois	qigong, dazibao, etc.

Outre l'utilisation directe de mots d'emprunt, on combine également des mots français et étrangers dans des mots composés tels que : ticket-repas, homme-robot, voyage-test, stop-enfant, auberge-express, talent-scout, etc.

Sauf cela, on ajoute des affixes français après les mots d'emprunt pour former de nouveaux mots, tels que : Western graphie, ufology, sweeterie, Storage, surfeur, hollywoodien, etc. Bien que les mots d'emprunt eux-mêmes ne puissent être considérés comme des néologismes français, ils sont étroitement liés à la création de néologismes français

3.3 Nouvelles significations de mots anciens

Les sens de certains mots anciens ont changé avec le temps et sous l'influence des circonstances. On cite quelques exemples, le mot « immigré », qui signifiait à l'origine « immigrants entrants », désigne aujourd'hui presque exclusivement « les travailleurs originaires de pays pauvres, car la plupart des immigrants qui arrivent en France viennent du tiers-monde. Le mot « intellectuel », qui signifiait à l'origine « intellectuels en général », désigne aujourd'hui quasiment exclusivement « des personnes dont la formation ou la profession relèvent du domaine des idées, de la pensée ». (Vallée, 1974) Ces dernières années, l'usage de « depuis » s'est également étendu, non seulement par rapport au temps mais aussi au lieu, et peut être utilisé comme synonyme de « de », par exemple : « Depuis Paris, nous partons pour Pékin ». Le mot « manifestation » est décrit dans la plupart des dictionnaires français publiés en Chine comme « rassemblement public destiné à exprimer une protestation ou une opinion », cependant, dans la vie quotidienne française, il englobe également toutes sortes d'événements culturels et artistiques publics, tels que des séminaires, des expositions, des films, des spectacles, etc.

Conclusion

Paul Lafargue, qui a étudié la langue française avant et après la Révolution française de 1789, dit en des termes empreints de la sincérité et lourds du sens : « Pour trouver des raisons aux phénomènes linguistiques, il faut connaître et comprendre les phénomènes sociaux et politiques, dont les phénomènes linguistiques ne sont que le résultat. » Cette mise à jour est le « métabolisme » du vocabulaire et l'expression même de sa vitalité. En fait, toute langue vient des gens, de la vie. Lorsque les conditions et les modes de vie du peuple changent, lorsque les idées se renouvellent, leur langage, et notamment leur vocabulaire, est amené à évoluer pour répondre aux nouveaux besoins, et les nouvelles choses, les nouveaux concepts, les nouvelles inventions, les nouvelles créations sont amenés à être exprimés par des mots nouveaux, les mots périmés et inutiles sont amenés à être éliminés. Ce n'est que lorsque le vocabulaire est constamment mis à jour que la langue devient plus vitale. La langue française devrait adopter une approche positive, scientifique et prudente de l'utilisation des nouveaux mots de la langue populaire, et adopter les mots et les cultures des autres pays de manière modeste, afin que la langue française soit toujours vivante.

Conflicts of Interest: The author declares no conflict of interest.

ORCID iD (if any): <https://orcid.org/0009-0001-5289-1058>

Publisher's Note: All claims expressed in this article are solely those of the authors and do not necessarily represent those of their affiliated organizations, or those of the publisher, the editors and the reviewers.

References

- [1] BENOIST (Benoist, 2002), Luc. Les mots français : origine et évolution. Paris : PUF, 2002.
- [2] BOULA DE MAREÛIL (Boula de Mareüil, 2015), Philippe. Emprunts et hybridation dans le français contemporain. Paris : L' Harmattan, 2015.
- [3] BOLLY (Bolly, 2009), Catherine. « Néologismes et dictionnaires : que faire des mots nouveaux ? », *Revue de linguistique française et appliquée*, vol. 14, n° 2, 2009, pp. 57-76.
- [4] CALVET (Calvet, 1999), Louis-Jean. La guerre des langues. Paris : Hachette, 1999.
- [5] DUBOIS (Dubois, 2002), Jean. Lexicologie : une introduction à l'étude du vocabulaire. Paris : Larousse, 2002.
- [6] FABRE (Fabre, 2009), Cécile. Néologie et innovation lexicale. Bruxelles : De Boeck, 2009.
- [7] GROSSMANN (Grossmann & Tutin, 2003), Francis et TUTIN, Agnès. Les néologismes : analyse linguistique et traitement automatique. Paris : Hermès-Lavoisier, 2003.
- [8] GUILBERT (Guilbert, 1975), Louis. La créativité lexicale. Paris : Larousse, 1975.
- [9] JACOBSON (Jacobson, 1975), Pierre. « L' évolution du lexique français contemporain », *Langue française*, n° 25, 1975, pp. 30-41.
- [10] KLINKENBERG (Klinkenberg, 2011), Jean-Marie. « Le français en mutation : entre tradition et innovation », *Cahiers de lexicologie*, n° 98, 2011, pp. 15-32.
- [11] MITTERRAND (Mitterrand, 1986), Henri. Sociologie du langage et dynamique du lexique. Paris : Belin, 1986.
- [12] MOIRAND (Moirand, 1995), Sophie. « La langue des médias comme terrain de néologie », *Langue française*, n° 108, 1995, pp. 25-38.
- [13] REY (Rey, 2012), Alain. Dictionnaire historique de la langue française. Paris : Le Robert, 2012.
- [14] TADIÉ (Tadié, 1995), Jean-Yves. La langue et les écrivains. Paris : Gallimard, 1995.
- [15] VALLÉE (Vallée, 1974), Raymond. L' enrichissement du lexique français. Paris : Didier, 1974.